

# Point d'étape

## PLAN DE FILIÈRE ET NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRESSE EN RÉGIONS

**Le nouveau confinement est venu ajourner les assemblées de syndiqué.e.s et de salarié.e.s qui devaient se dérouler courant novembre dans le cadre du FILPAC Tour. Pour autant, la fédération n'est pas restée l'arme au pied.**

1). Concernant le plan de filière, aucune négociation n'a été engagée et le projet qui devait nous être présenté début novembre, peine à sortir des tiroirs de la DGMIC (Direction générale des médias et des industries culturelles). Notre fédération a écrit de nombreux courriers au Premier ministre, aux ministres concernés (Culture et Économie) ainsi qu'aux groupes parlementaires, quant à l'utilisation des fonds d'argent public qui figurent dans les différentes mesures de ce plan.

À cette occasion, nous avons rappelé :

- **Notre détermination à avoir connaissance de l'ensemble des aides publiques (aides à la presse et plan de filière) et à voir leur utilisation placée sous contrôle des syndicats représentatifs, tant au niveau de la filière que des entreprises concernées ;**
- **Notre détermination à voir ces sommes conséquentes venant de fonds publics servir à l'investissement, à la lutte contre la précarité, au maintien de l'emploi et des qualifications ;**
- **Notre détermination à voir consacrer ces aides en priorité aux titres les plus en difficulté et dont l'actionariat n'est composé ni de milliardaires, ni de banquiers ;**
- **Enfin, nous avons affirmé que ces aides ne devaient pas pouvoir servir à licencier par centaines nos collègues et camarades, mais plutôt à mettre en œuvre une véritable GPEC de filière prenant en compte les évolutions technologiques et les modifications substantielles des organisations de travail.**

Concernant les négociations en cours, loin des rencontres de salon, notre fédération préfère mener le débat avec l'ensemble des syndicats qui lui sont affiliés et définir avec eux les revendications qui seront portées.

C'est tout le sens de la démarche du FILPAC Tour qui se conforme aux attendus et orientations décidés par l'ensemble des syndicats, lors du 8<sup>e</sup> congrès fédéral.

2). Concernant la négociation de la nouvelle convention collective, les éditeurs viennent de nous envoyer un texte plus que contestable sur de nombreux aspects. Une répartition des thématiques à travailler a été effectuée lors de la dernière AG Presse en régions, qui a permis d'élargir encore le nombre de camarades impliqués dans le travail de rédaction et les stratégies de négociation. Le temps de travail, comme nous nous en doutions, reste le point de négociation le plus discuté, et pour cause, puisqu'il conditionne aussi les aspects de rémunération et de statuts.

**La flexibilité totale est le maître-mot des négociateurs patronaux :**

- **Flexibilité du temps de travail avec les forfaits-jours et l'annualisation du temps de travail ;**
- **Flexibilité des contrats de travail avec la tentative de mise en place conventionnelle de CDI d'opération, autrement dit les CDD de longue durée et autres joyusetés (vive la précarité ! Tiens, le plan de filière n'a pas un item de lutte contre la précarité...)** ;
- **Flexibilité dans les nouvelles organisations de travail comme le télétravail.**

Si la flexibilité est à tous les étages, dès qu'il s'agit de la prévention du harcèlement sexuel et moral, de l'égalité professionnelle, du travail des salarié.e.s handicapé.e.s, des classifications, des salaires, des droits syndicaux... on reste au minimum légal avec renvoi systématique des points les plus gênants pour la partie employeur, à de futures négociations.

Une proposition de texte de convention collective est en cours d'élaboration par le collectif fédéral, prenant appui sur les différents groupes de travail constitués. Dès l'aboutissement de ce projet revendicatif, il sera envoyé à tous les syndicats concernés afin qu'ils puissent largement le diffuser à leurs adhérent.e.s pour en débattre avec les salarié.e.s.

Le collectif fédéral en charge de ces deux négociations fera parvenir régulièrement des points d'étape, permettant ainsi à chaque syndicat de donner son opinion et d'enrichir la réflexion et l'action collectives. •